

**LE BUREAU D'AIDE
JURIDICTIONNELLE PRES LE
CONSEIL D'ETAT
1, place du Palais-Royal
75100 PARIS CEDEX 01**

Paris, le 07/07/2016

Mme GUIHAUME Nicole
9 rue des Périchaux
75015 Paris

Notre réf : N° 1602009
(rappeler dans toutes correspondances)
Affaire suivie par :

Madame,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande d'aide juridictionnelle en date du 07/07/2016 concernant la décision suivante :

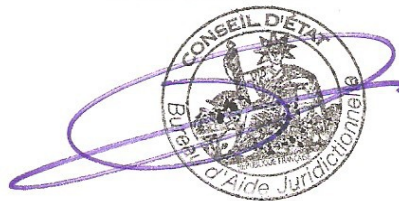
Ordonnance n° 1610118/9 en date du 01/07/2016
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Cette demande a été enregistrée sous le n° 1602009 au Bureau d'Aide Juridictionnelle.

Je vous informe qu'en cas d'admission à l'aide juridictionnelle, seuls les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation sont habilités à vous représenter devant le Conseil d'Etat.

Vous voudrez bien, par ailleurs, avertir le Bureau d'Aide Juridictionnelle de vos changements d'adresse qui pourraient intervenir entre la date d'enregistrement de votre demande et la notification de la décision.

P/ Le Secrétaire



J'ai pu récupérer la LRE 1E00158013471



19 pages plus celle-ci.

Dépôt à La Poste le 05/07/2016 22:18:01

17618800271

2161870793900001 00000



CONSEIL D'ETAT
BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE
1 PLACE DU PALAIS ROYAL 1E00158013471
75100 PARIS CEDEX 01
FRANCE MÉTROPOLITAINE



216187079390000160120